

LETTRE DE BRUXELLES

La Fédération des Instituteurs officiels en est toujours à la guerre scolaire

(UN CORRESPONDANT PARTICULIER)

Bruxelles, 2 juin 1925.

Le moment où la crise ministérielle tourne à l'etat définitif et exige, pour une solution, l'apaisement des querelles de partis, libéraux et socialistes, en dépit des fausses apparences de paix intérieure dont les chefs font état, continuent leur campagne contre les idées religieuses. La Fédération des instituteurs officiels où domine l'élément rationaliste et anticlérical, a cru nécessaire de maintenir, cette année encore, son caractère irréligieux. Son congrès de l'entente a rappelé à l'ordre les sénateurs et députés libéraux qui ne mettent pas la guerre scolaire au premier rang de leurs préoccupations. L'école publique, qui a déclaré ces instituteurs payés avec les deniers de tous les Belges, a été exclusivement laïque; entendez par là, anticlérical dans le sens que la Franc-Maçonnerie donne à ce mot, c'est-à-dire attaquant aux convictions de la majorité des familles belges et par conséquent fermée aux enfants de ces familles. La Fédération des instituteurs reconnaît cependant aux catholiques le droit de porter un enseignement dont ils ne peuvent vouloir. Déjà les Administrations provinciales et communales où les libéraux et les socialistes sont en majorité donnent tout appui à ladite Fédération, en faisant à outrance les écoles publiques, et en excluant tout instituteur ou toute institutrice munis d'un diplôme qui ne porte pas l'estampille d'une école normale «laïque». Députés et sénateurs de gauche doivent énergiquement entrer dans cette voie. L'anticléricalisme de la Fédération des instituteurs sera sans pitié pour eux et pour le pays.

Comme si le vœu laïque du congrès devait entraîner immédiatement dans les faits, la Jeunesse rationaliste de Bruxelles a organisé vendredi à la Pentecôte un congrès où l'ordre a été solennellement mis en corrière, au monument Ferry à Bruxelles, sur lequel des fleurs ont été déposées. Un député socialiste y a prononcé un discours provocateur et blasphematoire; puis une dame, institutrice officielle, nette et laïque, a pris la parole. M. Rodanet, du barreau de Paris, fait à son tour une communication sur la situation des avocats coloniaux.

Après intervention de M. Vidal du barreau de Paris, le congrès a émis les vœux suivants sollicités par les conseils de l'ordre intéressés:

1° Que le ministère des avocats français au moins soit étendu aux juridictions indigènes. 2° Que les avocats indigènes, avec dispense de défenseurs privilégiés, soient admis devant les tribunaux indiens statuant au matière commerciale, soit étendus à toute matière.

Qu'au Cour d'appel soit créée à Tunis. Il a en outre été décidé que l'ensemble de la question des avocats coloniaux et des pays de protectorats soit étudiée et rapportée au prochain congrès.

Le 25e anniversaire de la mort du poète illois Albert Samain

Un monument sera inauguré dimanche prochain à Magny-le-Hameau

Dimanche prochain, 7 juin, sera célébré à Magny-le-Hameau, le 25e anniversaire de la mort du poète Albert Samain.

La cérémonie sera présidée par le ministre de l'Instruction publique.

A 14 h. 30, aura lieu l'inauguration officielle du monument et d'une plaque commémorative en céramique, de la Manufacture de Sèvres.

La remise du monument à la Municipalité sera faite par M. Connat, secrétaire général de Seine-et-Oise.

UN MONUMENT À SARREBOURG AU GÉNÉRAL MANGIN

Metz, 3 juin. — La ville de Sarrebourg a décidé d'ériger un monument à la mémoire du général Mangin. Sur la proposition de M. Piffert, maire, une somme de 10.000 francs a été votée par le Conseil municipal. Une souscription est ouverte.

LES SALAIRES DANS LES MINES

Paris, 3 juin. — Le Comité national de la Fédération des travailleurs du sous-sol a continué mercredi matin ses travaux. Les délégués ont demandé une nouvelle entrevue avec le ministre des Travaux publics et ils ont été reçus par M. Pierre Laval et après-midi, à 15 h.

Voilà ce propos la note que communiqua le ministre des Travaux publics:

M. Pierre Laval, ministre des Travaux publics, et M. Durafour, ministre du Travail, ont reçu cet après-midi un délégué du conseil national de la Fédération des travailleurs du sous-sol, nommé M. Chamales, socialiste indépendant, par 39 voix. M. Aucun est élu syndic, par acclamations.

Les certificats d'immatriculation des ouvriers étrangers

Paris, 3 juin. — À la commission sénatoriale du Commerce, M. Mario Eustan a développé son rapport sur le projet qui doit modifier l'article 90 du Code du travail: visa des certificats d'immatriculation des ouvriers étrangers travaillant en France.

Le sénateur de l'Hérault conclut à l'interdiction d'employer sciemment tout ouvrier d'origine étrangère non mari de ce certificat.

Aux termes du projet, les inspecteurs du travail assureront l'application de la loi nouvelle, concurremment avec les officiers de la police judiciaire.

La Commission a adopté les conclusions du rapporteur.

LE BUDGET devant la Commission des finances de la Chambre

Paris, 3 juin. — La Commission des Finances de la Chambre a terminé l'examen du budget des dépenses des colonies, chemins de fer de l'Etat, d'Alsace-Lorraine, instruction publique, conventions de l'hygiène, marine et chapitres réservés des finances.

En particulier, sur le rapport du M. Ducos, la commission a rejeté certaines réductions apportées dans le budget de l'instruction publique par le Sénat, notamment concernant l'expansion universitaire (30.000 fr.), les laboratoires (165.000 fr.), les écoles normales (100.000 fr.), les bourses et les prêts d'honneur (en million), et enfin les Pupilles de la Nation (5 millions).

Elle s'est ensuite prononcée sur une série de demandes nouvelles présentées par le Gouvernement.

En ce qui concerne les traitements des fonctionnaires, la Commission a voté, à l'unanimité, l'ensemble des textes et des crédits adoptés antérieurement par la Chambre; de même elle a décidé de rétablir les crédits relatifs aux tubercules de guerre, pour donner à ceux-ci les 5.000 francs nécessaires à leurs soins, sous les conditions expresses demandées par la Chambre, sur ce texte précis.

La Commission se réunit jeudi, pour la discussion générale de l'équilibre et des projets fiscaux du gouvernement.

Le ministre des Finances sera peut-être entendu à cette occasion.

L'incident de la Chambre

Paris, 3 juin. — Après avoir quitté la Chambre, M. Emile Bruy, président de la Confédération générale du commerce de France et les amis qui l'accompagnaient et qui ont provoqué l'incident de la Chambre, se sont rendus au ministère du Commerce où il a été reçus par l'absence de M. Chamalet, qui est le chef du secrétariat qui a pris acte de leur demande et a promis de les transmettre d'urgence au ministère.

Contre l'exportation des capitaux

Paris, 3 juin. — On nous communique la note suivante:

À la suite d'un mouvement très suspect de bons d'un million de la Défense Nationale, M. Caillaux a déposé une plainte au Parquet. Des enquêtes ont été mandatées dans les bureaux de la gendarmerie.

Le ministre des Finances sera peut-être entendu à cette occasion.

Le général Serrigny, de retour du Maroc, est reçu par M. Painlevé

Paris, 3 juin. — Le général Serrigny, directeur des services du secrétariat général au Conseil supérieur de la Défense nationale, de retour du Maroc où il avait été chargé d'une mission d'inspection. Le général qui a visité le front en compagnie du maréchal Lyautey, a fait part au président du Conseil, de l'excellente impression qu'il rapportait de l'état moral des officiers et des soldats, ainsi que de la situation générale. Le général Serrigny a dit à M. Painlevé toute la confiance qu'on pouvait avoir dans l'issue des opérations.

LE PACTE DE SECURITE

On prépare, au Quai d'Orsay, une réponse à la note anglaise

Paris, 3 juin. — MM. Berthelot, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères; Larache, directeur des affaires politiques; Promageot, juriste-conseil du ministère; et Massé, sous-secrétaire de la Conférence des Ambassadeurs, ont longuement travaillé aujourd'hui avec M. Aristide Briand à préparer la réponse à la dernière note anglaise relative au pacte de sécurité.

Le texte en sera remis, à Londres, cette semaine avant le départ du M. Chamberlain pour Genève. On confirme que M. Briand assistera également au Conseil de la S.D.N.

Un Comité de la Fédération nationale des Syndicats de négociants et exportateurs de gemmes de terre

Paris, 3 juin. — Les délégués des Syndicats des négociants et des exportateurs de pommes de terre, des ports et des cratères de production de France, se sont réunis en assemblée générale, et ont constitué le Comité de la Fédération nationale des Syndicats de négociants et exportateurs de pommes de terre de France, dont le siège est à Paris.

M. Arth. Lefort (Bordeaux) est élu président et M. Auguste Deschartres (Bretagne-nord) secrétaire.

Contre l'exportation des capitaux

Paris, 3 juin. — On nous communique la note suivante:

À la suite d'un mouvement très suspect de bons d'un million de la Défense Nationale, M. Caillaux a déposé une plainte au Parquet. Des enquêtes ont été mandatées dans les bureaux de la gendarmerie.

Le ministre des Finances sera peut-être entendu à cette occasion.

Le général Serrigny, de retour du Maroc, est reçu par M. Painlevé

Paris, 3 juin. — Le général Serrigny, directeur des services du secrétariat général au Conseil supérieur de la Défense nationale, de retour du Maroc où il a été chargé d'une mission d'inspection. Le général qui a visité le front en compagnie du maréchal Lyautey, a fait part au président du Conseil, de l'excellente impression qu'il rapportait de l'état moral des officiers et des soldats, ainsi que de la situation générale. Le général Serrigny a dit à M. Painlevé toute la confiance qu'on pouvait avoir dans l'issue des opérations.

Le général Serrigny, de retour du Maroc, est reçu par M. Painlevé

Paris, 3 juin. — Le général Serrigny, directeur des services du secrétariat général au Conseil supérieur de la Défense nationale, de retour du Maroc où il a été chargé d'une mission d'inspection. Le général qui a visité le front en compagnie du maréchal Lyautey, a fait part au président du Conseil, de l'excellente impression qu'il rapportait de l'état moral des officiers et des soldats, ainsi que de la situation générale. Le général Serrigny a dit à M. Painlevé toute la confiance qu'on pouvait avoir dans l'issue des opérations.

Le général Serrigny, de retour du Maroc, est reçu par M. Painlevé

Paris, 3 juin. — Le général Serrigny, directeur des services du secrétariat général au Conseil supérieur de la Défense nationale, de retour du Maroc où il a été chargé d'une mission d'inspection. Le général qui a visité le front en compagnie du maréchal Lyautey, a fait part au président du Conseil, de l'excellente impression qu'il rapportait de l'état moral des officiers et des soldats, ainsi que de la situation générale. Le général Serrigny a dit à M. Painlevé toute la confiance qu'on pouvait avoir dans l'issue des opérations.

Le général Serrigny, de retour du Maroc, est reçu par M. Painlevé

Paris, 3 juin. — Le général Serrigny, directeur des services du secrétariat général au Conseil supérieur de la Défense nationale, de retour du Maroc où il a été chargé d'une mission d'inspection. Le général qui a visité le front en compagnie du maréchal Lyautey, a fait part au président du Conseil, de l'excellente impression qu'il rapportait de l'état moral des officiers et des soldats, ainsi que de la situation générale. Le général Serrigny a dit à M. Painlevé toute la confiance qu'on pouvait avoir dans l'issue des opérations.

Le général Serrigny, de retour du Maroc, est reçu par M. Painlevé

Paris, 3 juin. — Le général Serrigny, directeur des services du secrétariat général au Conseil supérieur de la Défense nationale, de retour du Maroc où il a été chargé d'une mission d'inspection. Le général qui a visité le front en compagnie du maréchal Lyautey, a fait part au président du Conseil, de l'excellente impression qu'il rapportait de l'état moral des officiers et des soldats, ainsi que de la situation générale. Le général Serrigny a dit à M. Painlevé toute la confiance qu'on pouvait avoir dans l'issue des opérations.

Le général Serrigny, de retour du Maroc, est reçu par M. Painlevé

Paris, 3 juin. — Le général Serrigny, directeur des services du secrétariat général au Conseil supérieur de la Défense nationale, de retour du Maroc où il a été chargé d'une mission d'inspection. Le général qui a visité le front en compagnie du maréchal Lyautey, a fait part au président du Conseil, de l'excellente impression qu'il rapportait de l'état moral des officiers et des soldats, ainsi que de la situation générale. Le général Serrigny a dit à M. Painlevé toute la confiance qu'on pouvait avoir dans l'issue des opérations.

Le général Serrigny, de retour du Maroc, est reçu par M. Painlevé

Paris, 3 juin. — Le général Serrigny, directeur des services du secrétariat général au Conseil supérieur de la Défense nationale, de retour du Maroc où il a été chargé d'une mission d'inspection. Le général qui a visité le front en compagnie du maréchal Lyautey, a fait part au président du Conseil, de l'excellente impression qu'il rapportait de l'état moral des officiers et des soldats, ainsi que de la situation générale. Le général Serrigny a dit à M. Painlevé toute la confiance qu'on pouvait avoir dans l'issue des opérations.

Le général Serrigny, de retour du Maroc, est reçu par M. Painlevé

Paris, 3 juin. — Le général Serrigny, directeur des services du secrétariat général au Conseil supérieur de la Défense nationale, de retour du Maroc où il a été chargé d'une mission d'inspection. Le général qui a visité le front en compagnie du maréchal Lyautey, a fait part au président du Conseil, de l'excellente impression qu'il rapportait de l'état moral des officiers et des soldats, ainsi que de la situation générale. Le général Serrigny a dit à M. Painlevé toute la confiance qu'on pouvait avoir dans l'issue des opérations.

Le général Serrigny, de retour du Maroc, est reçu par M. Painlevé

Paris, 3 juin. — Le général Serrigny, directeur des services du secrétariat général au Conseil supérieur de la Défense nationale, de retour du Maroc où il a été chargé d'une mission d'inspection. Le général qui a visité le front en compagnie du maréchal Lyautey, a fait part au président du Conseil, de l'excellente impression qu'il rapportait de l'état moral des officiers et des soldats, ainsi que de la situation générale. Le général Serrigny a dit à M. Painlevé toute la confiance qu'on pouvait avoir dans l'issue des opérations.

Le général Serrigny, de retour du Maroc, est reçu par M. Painlevé

Paris, 3 juin. — Le général Serrigny, directeur des services du secrétariat général au Conseil supérieur de la Défense nationale, de retour du Maroc où il a été chargé d'une mission d'inspection. Le général qui a visité le front en compagnie du maréchal Lyautey, a fait part au président du Conseil, de l'excellente impression qu'il rapportait de l'état moral des officiers et des soldats, ainsi que de la situation générale. Le général Serrigny a dit à M. Painlevé toute la confiance qu'on pouvait avoir dans l'issue des opérations.

Le général Serrigny, de retour du Maroc, est reçu par M. Painlevé

Paris, 3 juin. — Le général Serrigny, directeur des services du secrétariat général au Conseil supérieur de la Défense nationale, de retour du Maroc où il a été chargé d'une mission d'inspection. Le général qui a visité le front en compagnie du maréchal Lyautey, a fait part au président du Conseil, de l'excellente impression qu'il rapportait de l'état moral des officiers et des soldats, ainsi que de la situation générale. Le général Serrigny a dit à M. Painlevé toute la confiance qu'on pouvait avoir dans l'issue des opérations.

Le général Serrigny, de retour du Maroc, est reçu par M. Painlevé

Paris, 3 juin. — Le général Serrigny, directeur des services du secrétariat général au Conseil supérieur de la Défense nationale, de retour du Maroc où il a été chargé d'une mission d'inspection. Le général qui a visité le front en compagnie du maréchal Lyautey, a fait part au président du Conseil, de l'excellente impression qu'il rapportait de l'état moral des officiers et des soldats, ainsi que de la situation générale. Le général Serrigny a dit à M. Painlevé toute la confiance qu'on pouvait avoir dans l'issue des opérations.

Le général Serrigny, de retour du Maroc, est reçu par M. Painlevé

Paris, 3 juin. — Le général Serrigny, directeur des services du secrétariat général au Conseil supérieur de la Défense nationale, de retour du Maroc où il a été chargé d'une mission d'inspection. Le général qui a visité le front en compagnie du maréchal Lyautey, a fait part au président du Conseil, de l'excellente impression qu'il rapportait de l'état moral des officiers et des soldats, ainsi que de la situation générale. Le général Serrigny a dit à M. Painlevé toute la confiance qu'on pouvait avoir dans l'issue des opérations.

Le général Serrigny, de retour du Maroc, est reçu par M. Painlevé

Paris, 3 juin. — Le général Serrigny, directeur des services du secrétariat général au Conseil supérieur de la Défense nationale, de retour du Maroc où il a été chargé d'une mission d'inspection. Le général qui a visité le front en compagnie du maréchal Lyautey, a fait part au président du Conseil, de l'excellente impression qu'il rapportait de l'état moral des officiers et des soldats, ainsi que